

Image not found or type unknown



## Vente sur saisie immobilière

Par **labarchede**, le **10/08/2017** à **12:06**

Ma maison a été vendue à l'amiable suite à une saisie immobilière. La vente a été validée par le tribunal le 13 juillet dernier.

L'avocat du Crédit foncier peut il faire appel de cette décision. Si oui, dans quels délais?

**les conditions générales du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !**